

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 880

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Corbière, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain,
Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet,
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,
M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais,
M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier,
M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 8

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. – À la fin de la première phrase de l'alinéa 1, substituer à la date :

1^{er} janvier 2026 »

la date :

« 1^{er} septembre 2028 ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 5, substituer à la date :

1^{er} janvier 2026 »

la date :

« 1^{er} septembre 2028 ».

III. – En conséquence, à la fin de la première phrase de l'alinéa 6, substituer à la date :

1^{er} janvier 2026 »

la date :

« 1^{er} septembre 2028 ».

IV. – En conséquence, à la fin de la deuxième phrase du même l’alinéa 6, substituer à la date :

« 1^{er} février 2026 »

la date :

« 1^{er} octobre 2028 ».

V. – En conséquence, à l’alinéa 7, substituer à la date :

1^{er} janvier 2026 »

la date :

« 1^{er} septembre 2028 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, les députés du groupe EcoS souhaitent offrir aux salariés des sociétés concernés par la holding, le temps nécessaire à la préparation de ce changement majeur de gouvernance.

En effet, étant donné l'ordre du jour chargé de l'Assemblée nationale jusqu'en décembre 2025, il nous paraît évident que cette réforme ne pourra jamais être adoptée définitivement avant la fin de l'année civile 2025. Or, il est essentiel que les salariés de France Télévisions, Radio France et de l'INA aient plus d'un an pour préparer l'intégration de leur société à la holding France Médias.